

**DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME**

**COMMUNE DE CHERBONNIERES**

**PROJET DE LA FERME EOLIENNE DE LA LICHÈRE**

**COURRIERS ANNEXES AU REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**(50 pièces)**

**Le 22 février 2019**

**Le commissaire enquêteur**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PÉFECTURE / DÉPARTEMENT

COMMUNE

CHERBONNIÈRES

COMMISSAIRE  
M.B.  
ENQUETEUR

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Registre d'enquête  
ouvert le 17/01/2018  
de Commissaire enquêteur



Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : Projet de Gestion d'un parc éolien  
de la commune de CHERBONNIÈRES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Première page  
COMMISSAIRE  
M.B.  
ENQUETEUR

Objet de l'enquête :

Il sera procédé du jeudi 17 janvier 2019 au mardi 19 février 2019 inclus, soit durant 34 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six machines sur la commune de CHERBONNIERES, déposée par la Société FERME EOLIENNE DE LA LICHERE

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° \_\_\_\_\_ en date du 29 novembre 2018 de

M. le Maire de :

M. le Préfet de : Charente - Jarnac

Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

M. Bernard MISSIAEN

qualité Lieutenant Colonel de gendarmerie

Membres titulaires : M \_\_\_\_\_

qualité \_\_\_\_\_

M \_\_\_\_\_

qualité \_\_\_\_\_

M \_\_\_\_\_

qualité \_\_\_\_\_

Membres suppléants : M \_\_\_\_\_

qualité \_\_\_\_\_

M \_\_\_\_\_

qualité \_\_\_\_\_

M \_\_\_\_\_

qualité \_\_\_\_\_

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du jeudi 17 janvier 2019 au mardi 19 février 2019

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Inclus

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Siège de l'enquête : Mairie de CHERBONNIERES 3 rue de b. Jarnac 17470 CHERBONNIERES

Autres lieux de consultation du dossier : \_\_\_\_\_

Registre d'enquête :

comportant 23 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir

les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Mairie du Commissaire Enquêteur à la mairie de CHERBONNIERES 3 rue de b. Jarnac 17470 CHERBONNIERES

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : la Mairie de CHERBONNIERES  
à la préfecture de Charente - Jarnac

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

- |           |   |                                   |
|-----------|---|-----------------------------------|
| les _____ | • Jeudi 17 janvier 2019 de 09h00 à 12h00  | _____ à _____ et de _____ à _____ |
| les _____ | • Lundi 28 janvier 2019 de 15h00 à 18h00  | _____ à _____ et de _____ à _____ |
| les _____ | • Vendredi 8 février 2019 de 9h00 à 12h00 | _____ à _____ et de _____ à _____ |
| les _____ | • Mardi 5 février 2019 de 15h30 à 18h30   | _____ à _____ et de _____ à _____ |
| les _____ | • Jeudi 14 février 2019 de 09h00 à 12h00  | _____ à _____ et de _____ à _____ |
| les _____ | • Mardi 19 février 2019 de 15h30 à 18h30  | _____ à _____ et de _____ à _____ |

une réunion publique  a été  n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

## PREMIÈRE JOURNÉE

Le 17/01/2018 heures à heures

A/R

Observations de M<sup>(1)</sup>

MASSON Michèle habitant  
au 15 rue des Plantes Cheronnières.

J'ai travaillé et habité à Paris pendant 44 ans dans le tourisme, je suis guide interprète - je guidais des groupes (Raymond) au Louvre - Versailles Chantilly Chantilly j'ai survécu grâce à mon travail qui me connaissait dans les plus beaux sites de France Val de Loire Normandie J'ai vu le paysage français changer Je voulais me ressourcer l'hiver en travaillant dans le gigantesque 8 heures 12 journées entières la pollution envahit 1) Argument contre : pollution sonore Il y a 5 mois fin de travail manuel Il y a des emplois agricoles qui se plaignent des nuisances - des infractions Il y a déjà 5 éoliennes existants depuis 2017 En ajouter 6 dans le même périmètre c'est une énorme nuisance

2) Pollution visuelle inesthétique

Les projets se multiplient sur un pays déjà dégradé par l'agriculture intensive depuis 40 ans - jusqu'où ça ira dans la volonté étatique ??

A/R

DONIZALSICI Jacly 1120 de Malma CHERONNIÈRES

Je suis opposé à la proximité des éoliennes avec celles des villages

Le bruit est insupportable, l'impression de vent près d'une soufflerie industrielle. Je parle

pt

de l'existence des éoliennes de St Pierre de Juillers. Elle se trouve à environ 1km de mon domicile.

Ne parlons pas du projet des 6 à venir sur Charentonnières.

De toute façon, le projet est déjà facile.

De toute façon, le village me paraît bien bâti avec l'ingénierie de Pouillé avec ses voies d'eau etc ...

Faut pas abimer son village et son environnement pour donner un emplois.

3/ M<sup>r</sup> Hubouin Jean-Marie

Ancien commerçant à charbonnieres où j'ai passé toute ma vie, rien que de penser à ces machines qui pourraient être installées pour gâcher notre campagne alors que tout ça n'est que pour l'argent ce ne sont que des mensonges ceux qui ont des doutes n'ont qu'à se déplacer sur St Pierre de Juillers les machines par vent de 40 Km/h et là c'est de l'enfer! Bien qu'ils nous disent que ce sont des nouvelles machines silencieuses, tout n'est que mensonges.

4/ JEAN-FRANCOIS ECALLE. Habitent et conseiller municipal de la commune de St Martin de Juillers.

Le 28/01/2019

Je suis contre la prolifération des parcs éoliens qui dégradent nos beaux paysages charentais.

Notre commune va bientôt être envahie par les éoliennes:

- 5 actuellement sur St Pierre de Juillers

- 6 en prévision sur Charentonnières

- 7 en \_\_\_\_\_ sur La Brousse-Bagnizeau

- 5 en \_\_\_\_\_ sur Varazé

- 3 en \_\_\_\_\_ sur St Martin de Juillers

- 9 en \_\_\_\_\_ sur Les Touches de Périgny-Gibourne

- 4 en \_\_\_\_\_ sur Gourville

- 4 en \_\_\_\_\_ sur Flanac

43 machines!

Et on parle de respect de l'environnement!

Comme à chaque fois, la commune concernée essaie de les installer au plus loin de son bourg, c'est pourquoi les éoliennes de St Pierre de Juillers et Charentonnières vont être localisées à environ 1km du cœur de notre église du XVII<sup>e</sup>

Quelle honte !

Comment nos politiques, nos préfets peuvent valider ces projets ! Pourquoi ces projets s'élaborent-ils dans le silence, sans aucune concertation globale avec la population locale ?

Certains ont-ils des choses à cacher ?

Prenez le temps d'aller observer au pied des éoliennes, les cadavres de chauve-souris brûlées par les ailes de ces monstres de machines.

Ah ! la Biodiversité : vous pouvez en parler mieux que les politiques qui va vouloir venir habiter sur notre territoire rural ?

Nos vieilles pierres, nos églises vont probablement y disparaître perdues... Bravo, pour un département touristique !

Mais c'est ce que désirent finalement nos élus !

Bzavo merci, mesdames, les politiques, les ministres, les députés et certains maires ! vous pouvez être fiers de vous ! Evidemment, lorsque vous êtes concernés par un projet proche de chez vous, vous êtes contre ! N'est-ce pas M<sup>e</sup> Bussereaud ?

Alors que ceux qui vont avoir une éolienne sur leur terrain vont percevoir 10 000 à 12 000 € par an et par machine, les autres vont céder malgré eux, à une dévaluation de 50 ou 60 % de leur patrimoine.

Quelle histerse

STOP A LA MARCHANISATION DE NOS PAYSAGES.

JF. ECALLE

JA

Mme LE GENDRE Claudine

2 rue St Germain - Chambonnières

Avons acheté la maison en 2008 - N'avons pas été prévenus du projet de St Pierre de Juillen... on nous nous trouvons aujourd'hui à 1200 m des éoliennes de St Pierre.

Ce que nous vivons depuis l'implantation des éoliennes :

bruit insupportable la nuit dans notre chambre malgré le double vitrage, ce qui entraîne pour moi des problèmes de sommeil et donc de santé (souffle)

Ce que nous combattons : avant l'implantation des éoliennes arrivé de chauves-souris dans la cour, autour de la grange, aujourd'hui, plus aucune chauve-souris.

Des amis ont mis leur maison en vente... j'ai les clefs et je fais visiter (De particulier à particulier). Si par malheur, les personnes sont passées par "des éoliennes d'Argenteuil avec l'avantage "Méliennes". J'ai droit à la question : Y-a-t-il un projet éolien sur Cherbomnie ? A l'annonce de la réponse affirmative, la visite est terminée -

Un agent immobilier m'a dit : je ne prendrai plus rien sur Cherbomnie.

des maisons sont dépréciées -

Une question : Comment vont faire les personnes âgées qui comptent sur la vente de leur maison pour payer la maison de retraite ?

- L'été, des touristes viennent à Cherbomnie dans des gîtes pour le patrimoine, la tranquillité de la campagne, le bon air, le repos et une santé -

Or, notre patrimoine, notre campagne est défigurée (nous sommes encerclés par les éoliennes = condamnation par l'Académie des Beaux Arts et les défenseurs du Patrimoine).

Les nuisances sonores nouvelles (effets stroboscopiques) sanitaires (toux, râles ??) l'Académie de Reims a demandé une distance de 1500 m des maisons (pas 600m) font fuir les touristes et les loyers éventuels -

Sur un plan financier : quelques incohérences apparaissent : La France exporte de la production électrique et dans le même temps, EDF se trouve obligé d'acheter l'électricité produite par les éoliennes à un prix préférentiel supérieur au prix du marché et qui fait ? le consommateur. Mais que 7 milliards de plus servent à financer tous les éoliennes en 2019 sur la TICPE - - - -

Nous (mon mari et moi) sommes donc défavorables à ce projet éolien sur Cherbomnie afin de préserver naturellement tout des dérrières de notre belle campagne -

le 28-01-2019.

Signature

le 05/02/19.  
Des éoliennes toujours et toujours au nom de la loi sur la transition énergétique alors que l'on sait que l'éolien terrestre fait augmenter la production de CO<sub>2</sub> et de plus elle ne fonctionne qu'25% du temps -

Les aérogénérateurs détruisent le patrimoine paysager et notre région viticole du Cognac en est impactée, alors quelle vaux une part importante de notre économie locale.

Des projets se développent, dans notre région, sans

limite... Un observatoire de l'éolien, vient de voir le jour en Charente Maritime soit l'inauguration de R. Bussière auquel plusieurs projets devraient être développés face aux lobbyistes qui sont de plus en plus puissants surtout que l'état veut investir 8 milliards d'euros par an, pendant 15 ans...

Ces projets diviseront la population locale, pourront mal informer les populations inhérents à ces monstres d'énergénérations. Charbonnières, va voir des machines de 180m de hauteur à 60m des habitations, après St Pierre de Juillers, et qui va accueillir avec de nouveaux projets.

Je suis défavorable à ce projet,  
Anne Marie Raynaud 13 le Frêne 17160 La Touches de Beaugency

8/1 08/01/19 - Je <sup>suis</sup> contre les éoliennes, pour les  
nuisances sonore et visuelle  
Chantal Guilleau 12 Route de Charbonnières  
"de Breuil"  
17470 Charbonnières.

8/2 Decau J Paul et Evelyne et Nicolas mon fils  
Je suis pour le Projet, Parteur pour l'avenir et pour l'avenir. Nos enfants et petits enfants. Cela contribue à sauver comme un barrage, la saline Plate Vaupiné, le Vent éolien, est bien l'age d'une Turbine blanche.  
Decau J Paul  
le 14/10/2019

9/2 14/02/2019 Dégrais Hubert Propriétaire à charbonnières  
Je suis contre ce projet d'éoliennes : pour cause de bruit constant très gênant la nuit surtout et aussi la pollution visuelle.

10/2 18/02/19 VETEAU Gérard St Pierre de Juillers  
de l'électricité nous en consommons trop, donc il faut en produire. Que ce soit par des éoliennes ou par beaucoup d'énergie solaire ou photovoltaïque etc - etc --, c'est à dire tout ce qui peut remplacer le nucléaire. Je suis d'accord. Pourtant quand on se rappelle de TCHERNOBYL le nucléaire bien maîtrisé c'était arrêté à nos frontières ! peut-être va-t-il la raison pour laquelle je suis pour l'interdiction d'éoliennes

13/12 J'espère que votre avis sera négatif.

Ce projet va rajouter des éoliennes à une concentration telle dans notre secteur, que c'est une des raisons du conseil Départemental de créer l'observatoire de l'éolien en 17 et de demander un moratoire sur tous ces projets pour au moins 2 années.

Vous savez sûrement combien cette énergie est instable. Vous avez sûrement connaissance des derniers rapports de l'ONU sur les comptes qui démontrent la politique en cours ne de cette énergie.

Le promoteur justifie ce projet dans l'intérêt national. Il est donc nécessaire de répondre !!

tous les pays qui ont développé les éoliennes voient augmenter la production de GES... Pour notre pays c'est des problèmes pour faire face à l'intermittence . . . .

Comment accepter des centrales éoliennes de plusieurs mégawatt à moins d'1 km des habitations -  
Selon l'étude : - tant pis pour les chiroptères -  
" " " " " pour les personnes . . . .

" " " pour les habitants le bruit  
et ce qu'on nomme le syndrome solaire (insomnie,  
sommeil . . . .)

Ce projet ne prépare pas l'avenir pour nos enfants. Au contraire .

Le 19/02/2019 - Légeron f claud, Neuillé sur Baetonne.

14/12 J'espère que ce projet sera le joli car je suis pour à 100%, et suis élus depuis plusieurs mandat. Je suis maintenant à cheval sur opignon.

Le 19/02/2019 14<sup>e</sup> BAFFEREAU Patricia .

15/12 Je suis favorable au projet des éoliennes si elles ne sont pas trop près des maisons. En ce qui concerne ce projet précis, je trouve que E1, E2 et E5 sont un peu près.

16/12 Reparti d'enquête clos le 22 février 2019.  
de l'administration au pêcheur  
Bernard TISSIAEN

Le 22 février 2015

à \_\_\_\_\_ heures 

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), Mission Bernard Commune au Québec déclare clos le présent registre  
qui a été mis à la disposition du public pendant trois jours consécutifs,  
du 17 janvier 2015 au 19 janvier 2015  
de heures à heures et  
de heures à heures

| Les observations ont été consignées au registre

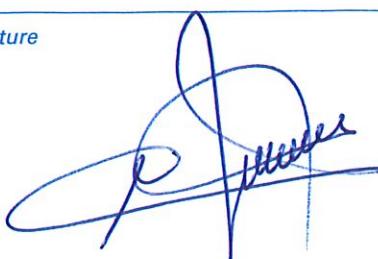
par François personnes (pages n° deux à dix).

| En outre, j'ai reçu Cinquante lettres ou notes écrites

qui sont annexées au présent registre :

- 1 lettre en date du 28 janvier 2015 de M. Yves SCHWEIGER  
off à Sénat
- 2 lettre en date du 27 janvier 2015 de M. J. Bouyer off à G. Bourret  
membre du collectif contre le projet BACR Lévis - La Brosse
- 3 lettre en date du 27 janvier 2015 de M. Armelle Bouyer
- 4 lettre en date du 28/1/15 de M. Yves FARJET  
lorsque je suis venu à l'assemblée de la SPER (pas de loi)
- 5 lettre en date du mai 2015 de M. Alain Carillon BORGÉR.
- 6 lettre en date du 28/1/15 de M. Yves FARJET  
de l'époque 17 SPER (avis d'admission)

signature



7/c	épail Préfecture	28/1/2013	Alice BÉDORANGE Fr.
8/c	épail Préfecture	28/1/2013	Thierry DUGIE
9/c	épail Préfecture	28/1/2013	Jean BOUJARY
10/c	épail Préfecture	28/1/2013	Bernard PUECH
11/c	épail Préfecture	28/1/2013	Christine DERZAH
12/c	épail Préfecture	28/1/2013	Michel GRANGER
13/c	épail Préfecture	29/1/2013	Dominique BRUNET + Céleste Président
14/c	épail Préfecture	31/1/2013	Schneider Jérémie Michel
15/c	épail Préfecture	2/2/2013	Alain SCHELLENBERGER
16/c	épail Préfecture	4/2/2013	Alain SCHELLENBERGER (+ ch. obédi)
17/c	épail Préfecture	4/2/2013	Alain SCHELLENBERGER (+ femme de)
18/c	épail Préfecture	4/2/2013	Alain SCHELLENBERGER (+ 31.5.2016)
19/c	Caurier Jérémie (remis le 31/1/2013)		Alain BOUAFAYEAN
20/c	épail Préfecture	6/2/2013	Claude GICAILLARD
21/c	épail Marjorie	8/2/2013	Mme JACQUE ALBINA Alain J.
22/c	épail Préfecture	11/2/2013	M. Claude OTT ARY Rockfort
23/c	Caurier Marjorie	11/2/2013	M. Claude OTT ARY - id. videmer
24/c	Caurier Marjorie	7/2/2013	Philippe Ph. Chabaudier
25/c	Caurieres Remy CO	13/2/2013	M. Ghislèle FLEMING que Giboures
26/c	Caurieres Remy CO	14/2/2013	M. Ghislèle FLEMING que Giboures
27/c	Caurieres Remy CO	14/2/2013	M. Ghislèle FLEMING que Giboures
28/c	Caurieres Remy CO	14/2/2013	Claude JÉTOIS ferriay
29/c	épail Préfecture	17/2/2013	Aldo GIOVANNINI Chabaudier
30/c	épail Préfecture	18/2/13	Raymonde OTT (famille) M. Chabaudier
31/c	épail Préfecture	18/2/13	Madame Devy.
32/c	épail Préfecture	18/2/13	Alice TOUSSIER Alain
33/c	Caurier Jérémie	18/2/13	Bruno CANEROTTE 5 <sup>e</sup> Rennes
34/c	Caurier Jérémie	18/2/13	François BILLY 5 <sup>e</sup> Rennes
35/c	épail Marjorie	14/2/13	J. Claude JÉTOIS 5 <sup>e</sup> Rennes de juill.
36/c	épail Marjorie et Paul	19/2/13	Elizabeth PALAIS et Frédéric BOUBET Chabaudier
37/c	épail Marjorie	19/2/13	Christine AST OTT
38/c	Caurieres Remy CO	19/2/13	Annie GRARY
39/c	Caurieres Remy CO	19/2/13	Yves VIOLEAU Falange/Sauvage
40/c	Caurieres Remy CO	18/2/13	Jégois Joël.
41/c	épail Préfecture	18/2/13	Alain AUGER
42/c	épail Préfecture	18/2/13	Céline GRACIEN (Lfo)
43/c	épail Préfecture	19/2/13	Laral et François PORROT SEGUIN
44/c	épail Préfecture	17/2/13	Guy MAURICE JÉTOIS
45/c	épail Préfecture	18/2/13	Neil CRIVEN - Jana CRAIG BROOKES
46/c	épail Préfecture	16/2/13	J.P. HOLLHOFER
47/c	épail Préfecture	16/2/13	M. DESPLANCHES
48/c	épail Préfecture	19/2/13	Famille OTT Falbresson

49/2  
2018

Opér. Préfecture  
Opér. Préfecture

18/02/2018  
19/02/2018

Pascal BOISOT VERVANT  
Sylvie MEYER UTTEZ

Le présent registre ainsi que les

qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins,

Vingt-huitième page et dernière

cinquante lettres au moins écrites

COMMISSAIRE  
M.B.

ENQUÊTEUR

pièces

le \_\_\_\_\_  
à M : le Prefet de la Charente Maritime

(Voir mentions de clôture en page 19)

de 32/02/2015.

RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR  
SONT ANNEXÉS AU PRÉSENT REGISTRE

P.D.M.B.